

Si vous avez des difficultés à visualiser cet email, [suivez ce lien](#)



Newsletter n° 89 - Juin 2023

[ACCUEIL](#)

[NOTRE VISION](#)

[NOS TRAVAUX](#)

[ACTUALITES](#)

## Le mot du Président

De nombreux responsables politiques, dont la Ministre Agnès PANNIER-RUNACHER, nous alertent sur le « mur énergétique » de 2030 avec la difficulté de bouclage énergétique, en particulier en période hivernale lorsque la pointe d'appel de puissance est atteinte. En 2030, nous ne disposerons pas encore du nouveau nucléaire et la plupart des grands parcs d'éolien en mer ne seront pas encore raccordés. Chaque pays européen révisé par ailleurs ses programmations, à l'aune de l'électrification massive déjà à l'œuvre dans les secteurs de l'industrie et de la mobilité. Le bouclage énergétique sera donc difficile en France mais aussi en Europe ou beaucoup de pays comptent sur leurs voisins pour importer de l'électricité lors des moments critiques, en période de pointe hivernale. Alors même que le gaz se verdit, une interdiction des chaudières au gaz dans le secteur du bâtiment, fortement thermosensible, ne ferait qu'accentuer la pression qui pèse sur les systèmes énergétiques français et européens. Puisque le mur de 2030 se dresse devant nous, évitons d'y aller en accélérant et en klaxonnant ! Oublions l'écologie punitive et obtenons les mêmes résultats de décarbonation en accélérant l'isolation des bâtiments, en accompagnant la sobriété et le verdissement du gaz car, en France, le potentiel de « gaz vert » est suffisant pour décarboner aussi le bâtiment !



### Le saviez-vous ?

**Les émissions du secteur des bâtiments résidentiels et tertiaires de 2022 sont en forte baisse par rapport à celles de 2021 (-14,7 %, soit -11,1 Mt CO<sub>2</sub>e).**

Ce secteur contribue le plus fortement à la baisse globale des émissions entre 2021 et 2022 et atteint ainsi en 2022, avec 64 Mt CO<sub>2</sub>e, son niveau d'émissions de GES le plus bas depuis la période observée (1990), dans la continuité de la diminution des émissions constatées depuis 2017, malgré la hausse temporaire de 2021.

En attendant la publication du rapport de référence Secten, qui présentera en détail les émissions de gaz à effet de serre et de polluants atmosphériques en France, depuis 1990, par secteur et sous-secteur, les données d'émissions et les premiers messages clés sont disponibles via le lien ci-après.

[Lien vers les données clés du rapport](#)

## Nos actualités



### Lancement de la concertation publique sur la décarbonation du bâtiment

Le Gouvernement lance une concertation publique jusqu'au 28 juillet, sur la décarbonation du secteur du bâtiment et, en particulier, sur l'accélération de la décarbonation des moyens de chauffage dans le bâtiment.

Dans sa contribution, Coénove ne manquera pas, entre autre, de pointer les biais de cette consultation qui cible la "chaudière fossile" alors que les équipements gaz sont d'ores et déjà 100% compatibles avec le biométhane !

[Lien vers la concertation](#)

### Coénove, membre de Rénovons, s'associe au collectif en faveur de la réforme des aides pour une rénovation performante

Dans le cadre de la consultation sur la réforme des aides à la rénovation énergétique lancée le 2 juin 2023, de nombreux acteurs représentant la filière de la rénovation performante se sont unis pour porter leur contribution à une réforme concrète et ambitieuse des aides à réaliser d'urgence.

Pour les maisons individuelles, le collectif suggère la mise en place d'une aide à la rénovation performante, décroissante selon le niveau de revenus et le nombre d'étapes de travaux, ainsi qu'une prise en charge à 100 % par l'État de l'accompagnement des ménages modestes et très modestes.

[Lire la Lettre ouverte au Gouvernement](#)





## La CAPEB rejoint le collectif des "acteurs engagés gaz vert"

A l'heure où les Pouvoirs Publics envisagent l'élimination progressive des chaudières gaz, alors même que le gaz se verdit et sera à terme 100% renouvelable et produit en France, l'appétence de la filière pour la démarche « mention Gaz Vert » se confirme, avec un déploiement qui se poursuit sur l'ensemble du territoire.

[En savoir plus](#)

## Coénove auditionné par le groupe de travail "Production de chaleur et autres énergies bas-carbone" de la future LPEC

Le 21 juin dernier, Coénove était auditionné par un des 7 groupes de travail lancés par le Ministère de la Transition Energétique dans le cadre de la future LPEC. L'occasion pour Coénove de rappeler, dans ce groupe de travail piloté par le député Pierre Cazeneuve, les gisements avérés de gaz renouvelables à 2050 et la pertinence de leur rôle dans la décarbonation des bâtiments.



## L'entretien Coénove : Bruno Millienne, député des Yvelines et vice-président de la commission du développement durable et de l'aménagement du territoire

En responsabilité de certains groupes de travail du projet de loi Industrie Verte et des travaux préparatoires de la prochaine Loi de Programmation Energie Climat (LPEC), le député et vice-président de la commission du développement durable et de l'aménagement du territoire, Bruno Millienne, a répondu aux questions de Coénove.

"...Nous ne pourrons à court terme augmenter drastiquement notre production électrique. Les EPR2 ne seront opérationnels avant au moins 2035 et nous devons installer annuellement deux fois plus d'ENR qu'aujourd'hui pour faire correspondre l'offre et la demande d'électricité prévue en 2030.

Je défends donc une transition programmatique et efficiente."

[Découvrir l'interview](#)

# Coénove s'exprime



Le 20 juin, Coénove a apporté sa vision sur la décarbonation des territoires à l'occasion de la 16ème édition du Forum Enerpresse de Deauville

L'occasion de rappeler la nécessaire complémentarité des énergies au service de la résilience de nos systèmes énergétiques

Vous retrouverez les témoignages du Président Jean-Charles Colas-Roy sur le mois de juin dans de nombreux médias (AEF, Le Monde, La Tribune, Eau & Confort, ...)

[Lien vers l'interview AEF](#)

Jean-Charles Colas-Roy interviewé le 24 juin sur le projet d'interdiction des chaudières sur le plateau de Sud Radio

[Lien vers le replay](#)



## ÉGALEMENT DANS L'ACTU



Energies et Environnement, Logement social et Habitat

INTERVIEW

**"Rénovons d'abord les bâtiments avant de changer les chauffages !" (Jean-Charles Colas-Roy, Coénove)**

Alors que le gouvernement consulte en vue d'une possible interdiction de l'installation de chaudières à gaz à partir de 2026, le président de l'association Coénove, Jean-Charles Colas-Roy, défend des scénarios alternatifs ainsi que la complémentarité du gaz pour...



## Où s'informer ?

**Rénodays**  
Paris, les 12 et 13 septembre 2023

Retrouvez Coénove aux tables rondes du 12 septembre au salon de la rénovation globale et performante des logements.

[S'inscrire ici](#)

**EnerJ-meeting**  
Nantes, le 19 septembre 2023

« Construire et rénover, sobriété et solutions zéro carbone »  
Tendances et retours d'expérience.

[En savoir plus](#)

Lu sur les réseaux

[UFC Que Choisir | Interdiction des chaudières à gaz : le gouvernement pourrait pénaliser 40% des ménages](#)



[RTL | François Lenglet : le gouvernement souhaite interdire les chaudières au gaz, une fausse bonne idée](#)

[France Info | "Stigmatiser le gaz n'est pas positif pour la France" Jean-Christophe REPON, Président de la CAPEB](#)

Pour en découvrir davantage, rejoignez-nous sur [coenove.fr](https://www.coenove.fr) !

Si vous ne souhaitez plus recevoir nos communications, [suivez ce lien](#)